



MULHOUSE ALSACE
AGGLOMÉRATION

PÔLE ÉCONOMIE, MOBILITÉS ET URBANISME
Direction Mobilités et Transports

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

068-200066009-20251201-3008B-2025-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 09/12/2025

Publication : 09/12/2025

CERTIFIÉ CONFORME Acte exécutoire le 9 décembre 2025
Le Président



**COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MULHOUSE ALSACE AGGLOMÉRATION**
Sous la présidence de Fabian JORDAN
Président

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
DÉLIBÉRATION DU BUREAU
Séance du 1^{er} décembre 2025

39 élus présents (59 en exercice, 11 procurations)

M. Jean-Luc SCHILDKNECHT est désigné secrétaire de séance.

Par délégation au Bureau de l'attribution : « Prendre toute décision concernant la préparation, la passation, l'exécution et le règlement des marchés et des accords-cadres d'un montant supérieur à 1 000 000,00 € HT (fournitures et services) et à 2 000 000,00 € HT (travaux). »

ATTRIBUTION DU MARCHÉ DE MISE EN PLACE D'UN SYSTÈME D'OPEN PAYMENT DANS LES TRANSPORTS EN COMMUN DE MULHOUSE ALSACE AGGLOMÉRATION (1.1.3/3008B)

Dans le cadre de sa politique de modernisation et d'accessibilité des transports en commun, Mulhouse Alsace Agglomération s'est engagé dans la convention de délégation de service public signée avec Soléa à mettre en place d'un système de validation et de paiement par carte bancaire sans contact dit « Open Payment ». Ce système permet, en passant sa carte bancaire ou son téléphone devant une cible, d'acquérir et de valider un titre de transport. Il vise à faciliter l'usage des transports en commun pour les usagers occasionnels en leur offrant une solution simple, rapide et efficace.

Une phase de sourcing préalable, menée auprès de collectivités et d'opérateurs ayant déjà déployé ce type de solution, a permis d'identifier les fonctionnalités pertinentes. Lors de la consultation, plusieurs offres ont été déposées. Après avis de la Commission d'Appels d'Offres, il est proposé de retenir celle de la société

FLOWBIRD, qui s'élève à 975 160 € HT pour la tranche ferme, et à 1 154 774 €HT en incluant les tranches optionnelles.

Cette solution est éprouvée sur de nombreux réseaux de transports urbains en France, elle se distingue par sa pertinence, sa robustesse et son potentiel d'évolution. Les garanties de sécurité sont élevées, comme sa maintenabilité et donc sa disponibilité dans le temps.

Le marché sera conclu pour une durée de deux ans, prolongeable deux fois pour une nouvelle durée d'un an. L'affermissement des tranches optionnelles se fera ou pas, au fur et à mesure et au cas par cas, après validation de la pertinence de chacun d'entre elles.

Les crédits figurent au Budget Annexe des transports.
Chapitre 23 – article 2315
Service gestionnaire et utilisateur 531
Ligne de crédit n°1118

Après en avoir délibéré, le Bureau :

- autorise le Président ou son représentant à signer le marché de mise en place d'un système d'«Open Payment » avec la société Flowbird ainsi que l'ensemble des documents nécessaires à la mise en œuvre.

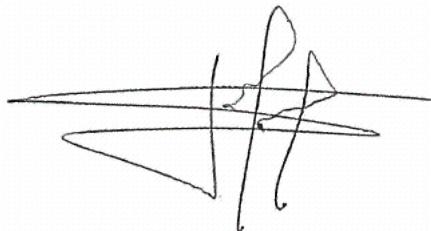
La délibération est adoptée à l'unanimité des suffrages exprimés.

Le secrétaire de séance



Jean-Luc SCHILDKNECHT

Le Président



Fabian JORDAN